

## ASSEMBLEE PROVINCIALE DE BRUXELLES BARBANT WALLON DU 18 MAI 2012

L'Assemblée s'est tenue à la Maison communale de Waterloo

Monsieur Olivier Monsieur, Président du CP, ouvre la séance à 19h30

Assistent à l'Assemblée :

Pour le Conseil d'Administration : MM Jean Pierre Delchef, Président, Lucien Lopez, Secrétaire général, Mme Isabelle Delrue, MM Patrick Flament, Alain Guerten, José Nirvalet, Jacques Ringlet

Pour le Groupement des parlementaires : MM Claude Dujardin, Vice-président, Yves Lamy, Secrétaire, Michel Loozen, Jean Pierre Mespouille, Yves Van wallendael, les autres membres étant excusés

Pour le Conseil Judiciaire : MM Emile Loze, Président, Thierry Lepain, Secrétaire, François Marthelart

Pour le Comité provincial : tous les membres

Le Président demande un moment de recueillement à la mémoire des membres et de leurs proches qui ont disparu au cours de la saison écoulée.

Le bureau ayant été clôturé à 19h30, 53 clubs sont présents, 12 clubs sont absents à savoir 0008 La Cordiale (arrivé en retard), 0012 Le Logis, 0123 APSA 32, 0268 Irish, 1491 BC Ottignies, 1542 Rebecq, 1795 RPC Schaerbeek (arrivé en retard), 2116 United Girls, 2344 Fresh Air, 2641 Espoir Laekenois, 2660 NOH (excusé dans la soirée), 2699 Great Garlic. Le nombre de voix est de 437 et le quorum de 219.

Le Président résume brièvement la saison écoulée avec ses joies et ses problèmes, remercie ses proches collaborateurs avec humour

Le Président passe ensuite aux votes sur les rapports de diverses instances :

- 1) 1) Comité provincial : 437 voix sur 437
- 2) 2) Commission Technique des Jeunes : 437 voix sur 437
- 3) 3) Commission de Formation des Arbitres : 437 voix sur 437
- 4) 4) Groupement des parlementaires : 437 sur 437
- 5) 5) Vérificateurs aux Comptes : 437 sur 437, le vote ayant été précédé de la lecture par Mme Jacqueline Neyt, Vérificatrice, du rapport desdits Vérificateurs

Le Président remercie les clubs de leur confiance dans leurs instances provinciales et signale que cette confiance continue du fait qu'il n'y a pas d'interpellations.

Le Président continue par les votes spéciaux :

- 1) 1) Budget 2013 : le Trésorier prend un instant la parole pour signaler que les finances sont saines, que dans la somme demandée, il sera prévu par club, un montant de 70 € par commission (Jeunes et Arbitrage) et que le reste constitue les frais de fonctionnement du CP ainsi que la maintenance du site et que comme chaque année, il ne sera prélevé que le strict minimum pour ce faire. Après ces explications, le montant de 400 € est approuvé par 437 voix sur 437.
- 2) 2) Play off en P1 messieurs de la 2<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> place, le champion montant d'office: vote des clubs de la P1 : pour 12, abstentions 2, vote de l'AP : pour 401, contre 0, abstention 36
- 3) 3) Play off en P2 messieurs entre les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> classés dans les deux séries : vote des clubs de la P2 : pour 27, abstention 1, vote de l'AP : pour 408, contre 0, abstention 29
- 4) 4) Play off en P1 dames après un petit rappel du Président : vote des clubs de la P1 : pour 1, contre 12, absent 1, vote de l'AP : pour 21, contre 248, abstention 168
- 5) 5) 2<sup>ème</sup> tour en jeunes (juniors à pupilles) séries de 12 équipes : pour 132, contre 239, abstention 66
- 6) 6) 2<sup>ème</sup> tour en jeunes (benjamins à pré poussins) séries de 12 équipes : pour 89, contre 274, abstention 74
- 7) 7) Play off en garçons : pour 363, contre 0, abstention 74
- 8) 8) Play off en filles : pour 121, contre 107, abstention 209
- 9) 9) Coupe seniors maintient règlement actuel : pour 419, contre 0, abstention 18
- 10) 10) Coupe jeune limité aux jeunes provinciaux et 1 équipe par catégorie : pour 417, contre 0, abstention 20
- 11) 11) Création coupe open : pour 328, contre 14, abstention 95
- 12) 12) Mixité en pupilles : pour 355, contre 54, abstention 28
- 13) 13) Création P4 pour la saison 2013-2014 : vote après débat : pour 127, contre 139, abstention 171
- 14) 14) Compensation par division : pour 233, contre 124, abstention 80

15) 15) PC 89 (benjamins à pré poussins) date limite le 30/12/2012 pour évoluer dans d'autres équipes de même catégorie : pour 350, contre 30, abstention 57

Le Président signale qu'il n'y aura pas de vote sur l'achat de matériel comme il avait été annoncé lors de la pré assemblée provinciale du 16 avril 2012 au vu de la décision du CDA qui est parue ce jour dans la newsletter, le Président de l'AWBB donne un petit mot d'explication à ce sujet.

Il avait également été évoqué le 16 avril 2012, un règlement de 4 x 4 en poussins, celui-ci parviendra aux clubs intéressés dans le courant de la semaine suivante, les inscriptions pour le 5 x 5 étant toujours d'application.

Le Président passe ensuite aux élections, il donne un petit mot d'explication pour les bulletins de vote et rappelle que pour le Groupement des parlementaires, il y a 4 candidats pour 3 postes, donc ne pas voter pour les 4 candidats sur un bulletin, ce vote devenant nul.

Les candidats sont alors présentés et le Président demande à Mr E. Loze, Président du CJD de présider le bureau de dépouillement et 4 membres de clubs l'aident en cette tâche, à savoir un représentant des clubs de La Cordiale, d'Anciens 13, de Jodoigne et d'ABC.

Vient ensuite un exposé par Mr J.P. Delchef, Président de l'AWBB sur les différentes décisions prises par le CDA et l'Assemblée Générale du 25 mars 2012. Il précise certains points qui avaient été soulevés lors de la réunion du 16 avril 2012, tels que la licence technique des entraîneurs, l'application du PC16 relatif à la licence avec ou sans photo, le tracé des terrains qui doit être réalisé en principe pour le 1<sup>er</sup> juillet 2012 ou tout au moins pour le début de la compétition officielle.

Il demande un vote à l'assemblée sur l'utilisation des ballons en pupilles : pour 83, contre 245, abstention 108.

Le Président remercie Mr Delchef pour son exposé et passe à la proclamation des résultats du défunt championnat, un diplôme est remis aux clubs champions.

Il met également à l'honneur deux arbitres qui ont arrêté d'officier et une jeune fille pour sa reprise d'activités dans le monde du basket-ball, un diplôme leur a été remis.

Le point divers est ensuite abordé, le secrétaire n'ayant reçu aucune demande précise, le Président passe la parole aux clubs en attendant le résultat des élections :

- - Il est signalé aux clubs d'un projet pilote en benjamins pour modifier l'attribution des points à l'instar du volley- ball, à savoir 3, 2, ou 1 points par ¼ temps
- - A la sortie, les clubs recevront deux ballons
- - Mme Neyt (Jodoigne) pose la question de subsides pour les entraîneurs rémunérés, réponse de Mr Delchef
- - Mr Defeit (Ganshoren Dames) pose la question à savoir pourquoi les jeunes filles n'ont pas reçu leur diplôme sur la scène, il sera remédié à cet incident lors de la prochaine assemblée provinciale
- - Mr Goosens (Friendly Ball) pose la question pourquoi ne pas distribuer le subside ministériel aux clubs pour l'édition d'un flyer ; Mr Delchef répond que le Ministre cherche quelque chose de facile et de pas compliqué. A ce sujet Mr Vergnon (Ecole P1) soulève le problème des occupations de salle à Bruxelles, un débat s'ensuit sur la difficulté de pouvoir encore engager des équipes de jeunes alors qu'il n'y a plus de possibilité d'occupation de salle.

Le Président remercie les clubs de leurs interventions et le résultat des élections arrive enfin.

Résultat des élections :

Pour le Comité Provincial :32 bulletins blancs ou nuls, ce qui donne 405 voix valables et un quorum de 203

Jean Michel Deneve : 405 voix – élu

Pour le Groupement des Parlementaires :

1) Cooptation : 74 bulletins blancs ou nuls, ce qui donne 363 voix valables et un quorum de 182

Yves Van Wallendael : 363 voix - élu

2) Election : 59 bulletins blancs ou nuls, ce qui donne 378 voix valables et un quorum de 190

Robert Culot : 268 voix - élu

Jean Michel Deneve : 260 voix - élu

Claude Dujardin : 299 voix – élu

Yves Van Wallendael : 209 voix – élu

Etant donné qu'il n'y a que 3 places vacantes, Mr Y. Van Wallendael ne pourra siéger.

Le Président remercie encore les membres présents de leur attention et des débats constructifs et clôture cette assemblée provinciale à 22h00.

O. MONSIEUR – A. DE LEENER